



« CONSERVATOIRE »
DE LORIENT
MUSIQUE & DANSE

Conservatoire

7, rue Armand Guillemot
56100 Lorient

Tél. 02 97 02 23 00
conservatoire@mairie-orient.fr
www.conservatoire.lorient.bzh

Bus : lignes 1, 21, 22, 30, 31, 40, 42, 60
(arrêt Campus lettres)



Ville de Lorient - D051 - Infographie reprographie

LE PARCOURS DES POSSIBLES



QU'EST CE QUE LE PARCOURS DES POSSIBLES ?

Un cursus adapté en musique et / ou en danse, pour des élèves ayant des besoins spécifiques.

Après l'inscription au conservatoire, une rencontre avec l'enseignant et le coordinateur handicap est organisée, au cours de laquelle un contrat d'objectif tripartite est établi avec l'élève.

Rédigé par le coordinateur en lien avec la famille et les enseignants, ce document indique les aménagements du parcours, en fonction de la difficulté rencontrée ou du handicap (horaires adaptés, dispenses de cours, accompagnement personnalisé..).

L'ATELIER DES POSSIBLES

Un atelier spécifique a lieu le mercredi de 14h30 à 15h30. Animé par l'enseignant coordinateur, il est proposé aux élèves qui ne peuvent pas intégrer les cours existants.

Les élèves peuvent pratiquer la musique grâce à du matériel adapté dans une salle dédiée.

DES PARCOURS DÉCOUVERTE ADAPTÉS

Des ateliers sont organisés avec des structures spécialisées, au conservatoire, en musique et en danse, dans le cadre d'un parcours découverte adapté.

Différents projets peuvent être mis en place, en fonction des demandes, en concertation avec les enseignants des différentes disciplines.

LE COORDINATEUR ET RÉFÉRENT HANDICAP,

reçoit, sur rendez-vous, la personne en situation de handicap et sa famille afin d'évaluer la demande et mettre en place le parcours le plus adapté dans le cadre des dispositifs existants dans l'établissement ou hors de l'établissement.

Il est également l'interlocuteur qui répond aux demandes des structures spécialisées.

Contact : rdauneau@mairie-lorient.fr

